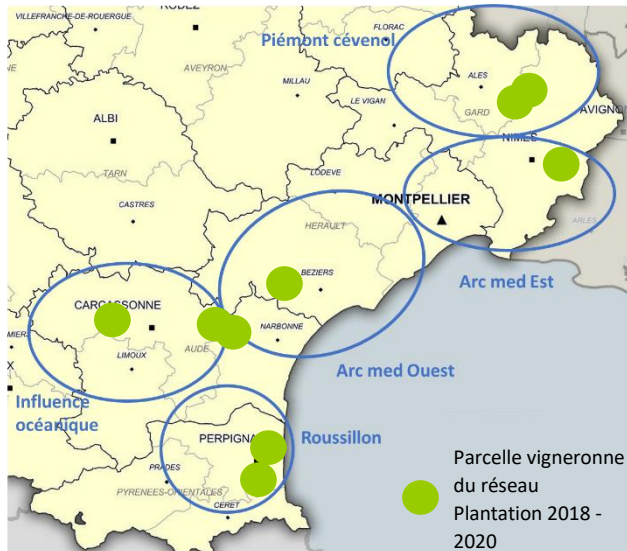
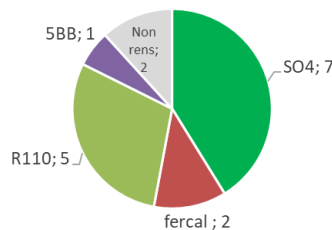


Le réseau 2020-21



➤ Variété française, classée définitivement en 2018.
 ➤ Distribuée par tous les pépiniéristes
 ➤ Eligible aux aides à la restructuration du vignoble plan individuel et plan collectif dans le bassin Languedoc-Roussillon PCR 4-5
 ➤ Cahiers des charges IGP St Guilhem le Désert (34) et IGP Coteaux Béziers (34), IGP Gard, Coteaux Pont du Gard, Cévennes (30) En attente de nouveaux cahiers des charges dans l'été 2022

Porte-greffes du réseau vigneron



Légende : porte-greffe ; nombre de millésime référence

Agronomie

Aptitude sol et porte-greffe : pas de contre-indication connue

Aptitude climatique : semble sensible au stress hydrique, coups de chaleur. Attention aux terroirs chauds, bien exposés
 1 parcelle du réseau avec des dégâts 2021 de gel à 10%, bonne reprise

Cycle végétatif : récolte 1ere semaine de septembre

Aptitude à la taille : A tailler long, les yeux de la base ne sont pas/peu fructifères

Port et palissage : estimé semi-retombant sur les parcelles vigneronnes, conduit avec 3 hauteurs de fil

Vigueur : forte

Vrilles : nombreuses vrilles solides

Grappes et récolte : grappe un peu plus grosse que celle du Chardonnay (130 g) - peu de grappillons – récolte à la machine, récolte comparable au Chardonnay



Crédit photo : CA34



Crédit photo : CA66

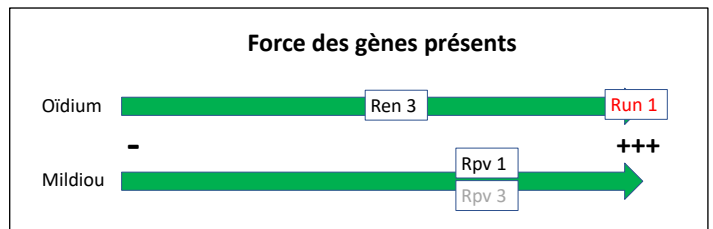
Phytoprotection mildiou et oïdium



Mildiou – crédit photo CA34



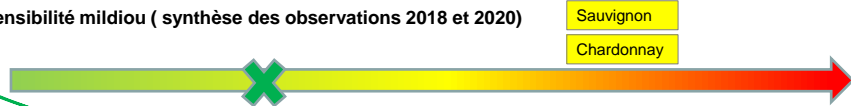
Mildiou sur grappe – crédit photo CA34



Sensibilité oïdium (synthèse des observations 2019-2020)



Sensibilité mildiou (synthèse des observations 2018 et 2020)



Phytoprotection autre

- ✓ Traces de **black rot** sur feuilles et grappes



Crédit photo : CA66

Stratégies de traitement :

Oïdium : Durabilité de la résistance = **1 traitement en pré-floraison**

Mildiou : Protection de la récolte + durabilité de la résistance = selon le contexte de la parcelle et de l'année, entre 0 et 2 traitements. Ne pas négliger les observations régulières.

Des études ont mis en évidence la présence d'isolats de mildiou contournant la résistance conférée par Rpv3. Il est donc préconisé de réaliser quel que soit le contexte de la parcelle, **1 traitement minimum autour de la floraison** de façon à protéger Rpv 1.

Black rot : Selon la parcelle, choisir un produit à double homologation pour faire le traitement de pré-floraison

NOTES

Cette fiche est obtenue à partir du suivi du **réseau des parcelles vigneronnes**, réseau du comité RQD complété par des rencontres impromptues avec les viticulteurs. Le comité RQD fait intervenir depuis 2020 les 4 Chambres départementales du bassin de production afin de capitaliser des références sur les aptitudes au sol, porte greffe, taille par variété... Les parcelles sont replacées dans des ensembles climatiques qui influent sur les maladies, validés par l'expertise des conseillers dans le cadre du Bulletin de Santé du Végétal. Ces données seront utilisées dans l'évolution des fiches. Les parcelles ne sont pas forcément suivies tous les ans. Il peut y avoir des rotations afin de prendre en compte plus de cas de plantation.

Tout viticulteur souhaitant apporter ses observations sur les aptitudes agronomiques, ses expériences des vins et de la commercialisation est bienvenu. Contactez vos conseillers viticoles pour transmettre vos observations, avis, photos ...

Le **protocole** mis en place sur le réseau se base sur deux visites : floraison et véraison-récolte et un échange avec le viticulteur pour synthétiser l'année. A chaque visite un état des lieux de la parcelle est réalisé. L'obtention des données phytosanitaires est réalisée sur la base des classes du protocole Oscar de l'INRAé www.observatoire-cepages-resistants.fr. L'uniformisation des données permet d'envisager des échanges de références si besoin.

Le **graphique de la « force des gènes présents »** est à lire avec précaution. En effet, la connaissance évolue régulièrement. Notamment, certaines variétés allemandes étaient dites monogéniques en oïdium, alors qu'elles sont maintenant polygéniques mais avec des gènes plutôt faibles. Il n'y a pas dans ce cas de pyramidage, avec un gène fort protégé par des plus faibles. Sur le graphique l'axe va de « -> faible à « +++ » résistant totalement. On y retrouve, écrit en rouge le gène totalement résistant Run 1 des variétés INRAé. Le Rpv3, mildiou, est écrit en grisé car il est contourné.

Les **graphiques de sensibilité à l'oïdium et au mildiou** sont représentés par un axe allant de la résistance totale (en vert) uniquement pour les obtentions INRAé à la sensibilité forte (en rouge) aux maladies fongiques.

Le placement des « X » représentant les performances de la variété détaillée est obtenu grâce aux observations d'intensité des maladies selon le protocole Oscar de l'INRAé, utilisé systématiquement pour permettre les échanges d'informations. Afin de donner l'échelle au graphique, des cépages classiques ont été placés. Les cépages Merlot et Chardonnay sont les cépages témoins des parcelles expérimentales suivies dans l'Aude et l'Hérault de 2014 à 2020 selon le même protocole. Les cépages Cabernet-Sauvignon, Grenache et Sauvignon sont placés par expertise sur ces axes. Plus « X » est à gauche dans la partie verte de l'axe, plus grande est la tolérance (ou résistance partielle) de la variété à la maladie.

L'axe oïdium est une synthèse de l'ensemble des années suivies pour la variété en remontant le plus loin possible dans la connaissance d'une parcelle – parfois antérieure à la création du réseau. Tandis que l'axe mildiou ne prend en compte que les deux années à mildiou 2018 et 2020.

- Pour plus **d'informations localisées** (parcelle du réseau) : contacter votre Chambre d'agriculture
- Pour d'autres **photos de symptômes** : <https://observatoire-cepages-resistants.fr/boite-a-outils/identifier-des-symptomes/>
- **Pour en savoir plus** (œnologie – caractéristiques vins – publications des CDA)
<https://po.chambre-agriculture.fr/productions-techniques/viticulture/cepages-et-porte-greffes/>
https://aude.chambre-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Occitanie/064_Inst-Aude/documents_aude/Viticulture/Bulletin_Viti/cepages_resistants.pdf
https://aude.chambre-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Occitanie/064_Inst-Aude/documents_aude/Viticulture/Bulletin_Viti/brochure_cepages_resistants_2.pdf
<https://www.icv.fr/mediatheque-viti-vinicole/guide-technique-cepages-resistants>